

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire:

Que faites-vous de la prise de position de nombreux scientifiques (160 scientifiques, Le Devoir, juin 2019) demandant le rejet du projet car incompatible avec la lutte contre les changements climatiques? Le 31 janvier 2020, dans Le Devoir, une centaine de professeurs de l'UQAC ont envoyés une lettre d'opposition au projet de l'usine gazière. Et je lis, à l'instant, qu'il y a nombre d'autres scientifiques, professeurs, médecins, groupes écologistes qui s'opposent à ce projet.

_De plus, dans un contexte de changements climatiques, comment peut-on donner son aval à un projet aussi polluant: ce projet va produire des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de Gaz à Effet de Serre ou GES/an² (de l'extraction, ...c'est important d'en tenir compte, même si l'extraction est faite dans une autre province...jusqu'à la combustion), soit l'équivalent d'environ 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes!!!

_J'ajouterais, que toute cette pollution additionnelle touchera directement la santé des espèces vivantes, incluant l'homme, en la menaçant.

_Le Saguenay est une région touristique à préserver pour les multiples emplois que génèrent les visiteurs, pour la beauté du paysage à conserver pour sa population et pour les touristes. C'est un incontournable!

_L'importance de protéger les bélugas qui sont en voie de disparition. Tout ceci est bien documenté scientifiquement.

_ Exportation du gaz:

qui dit qu'il y aura une demande suffisante pour ce type de combustible et que le projet sera rentable?

Pour conclure:

Je n'accepte pas que l'on industrialise ce beau secteur...pas d'acceptabilité sociale / plus de pollution, plus de bruit, incompatible avec le milieu de vie des bélugas avec la ville comme attrait touristique...projet indéfendable.

_Les scientifiques: écoutons les!

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par:

Christiane Gaudette
Jeudi, 22 octobre 2020